

## Rapport du département de la Guerre des États-Unis sur la situation des personnes déplacées (5 juillet 1945)

**Légende:** Le 5 juillet 1945, le Département américain de la Guerre dresse un rapport alarmant sur la situation des réfugiés en Europe et en Allemagne au lendemain du conflit et décrit les mesures prises par les Alliés pour venir en aide aux personnes déplacées.

**Source:** The Department of State Bulletin. Dir. of publ. Department of State. 22.07.1945, No 317; vol. XIII; publication 2365. Washington: US Government Printing Office. "Displaced persons in Germany", p. 127-128.

**Copyright:** (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/rapport\\_du\\_departement\\_de\\_la\\_guerre\\_des\\_etats\\_unis\\_sur\\_la\\_situation\\_des\\_personnes\\_deplacees\\_5\\_juillet\\_1945-fr-e58b62fb-21bf-4cb7-8696-b07725d8a25f.html](http://www.cvce.eu/obj/rapport_du_departement_de_la_guerre_des_etats_unis_sur_la_situation_des_personnes_deplacees_5_juillet_1945-fr-e58b62fb-21bf-4cb7-8696-b07725d8a25f.html)



**Date de dernière mise à jour:** 05/07/2016

22 juillet 1945

## Personnes déplacées en Allemagne: les opérations en cours

[Communiqué à la presse par le département de la Guerre américain, le 5 juillet]

L'énorme tâche consistant à localiser, à enregistrer, à loger, à nourrir et enfin à rapatrier les personnes déplacées s'accomplit rapidement dans la zone alliée en Allemagne, et selon les prévisions actuelles, la difficulté devrait se réduire considérablement au cours des deux prochains mois, a-t-on annoncé le 5 juillet.

L'annonce a été faite par monsieur John J. McCloy, sous-secrétaire à la guerre et président du Comité mixte des affaires civiles, un groupe anglo-américain chargé collectivement par les chefs d'état-major de la responsabilité militaire de prise en charge des problèmes civils liés à la guerre et à l'après-guerre.

Le problème des personnes déplacées – comprenant des prisonniers de guerre en Allemagne, des prisonniers politiques et extrémistes, et des prisonniers des camps de travaux forcés – était l'un des problèmes les plus complexes et les plus urgents auxquels les Alliés ont été confrontés lorsqu'ils ont battu l'Allemagne et que la Wehrmacht s'est effondrée. Des millions de personnes de toutes nationalités et de toutes conditions sociales ont envahi les routes. Les camps de concentration s'ouvraient sur des foules désespérées. Beaucoup de détenus étaient affamés et malades. Ils n'avaient tous qu'un seul but: rentrer chez eux.

Les Alliés ont découvert près de 5 800 000 personnes déplacées. Le 2 juillet, 3 260 000 d'entre eux avaient été rapatriés dans leur pays d'origine. 2 530 000 étaient pris en charge dans des camps alliés pour personnes déplacées en attendant d'être rapatriés ou la clarification de leur statut de nationalité. De plus, on estime qu'un autre petit groupe vit en dehors des camps pour personnes déplacées.

Tous les rapports indiquent une amélioration constante de la prise en charge des personnes déplacées et le SHAEF [Quartier Général des forces expéditionnaires alliées] estime que le problème, dans son ensemble, pourrait être circonscrit, d'ici le 1<sup>er</sup> septembre, à la prise en charge des personnes restantes qui ne peuvent être rapatriées ou qui sont apatrides.

À la date du 22 juin, les personnes rapatriées comprenaient, par nationalité: 1 243 600 Français dont 142 693 sont retournés en France par avion; 1 393 902 Russes; 247 790 Belges dont 11 826 ont été rapatriés par avion; 195 000 Hollandais; 136 043 Italiens; 33 488 Tchécoslovaques; 2 051 Yougoslaves; 6 000 Luxembourgeois.

Parmi les 2 530 000 personnes déplacées qui n'ont pas encore été rapatriées, les Russes constituent de loin le groupe le plus important. Ceci est dû au fait qu'il n'y avait aucun moyen de rapatrier les Russes avant la défaite allemande et la jonction des fronts russe et allié. C'est la ratification, le 22 mai, de l'accord de Leipzig<sup>1</sup>, par lequel les autorités militaires alliées ont convenu d'une politique de rapatriement, qui a permis le rapatriement rapide des Russes. Dans le cadre de ce plan, un système a été mis en œuvre pour la remise des personnes déplacées à travers les lignes de l'armée à des points de réception-livraison préétablis, qui sont au nombre de dix de chaque côté de la ligne URSS-SHAEF. L'effet de cet accord s'est traduit par les chiffres suivants: le 26 mai, environ 26 000 Russes avaient été remis par les 21<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> groupes armés. Le 17 juin, ce chiffre s'élevait à 1 287 530.

Les personnes de nationalité française constituaient l'un des plus grands groupes de déplacés en Allemagne. La réussite du programme en faveur des personnes déplacées s'illustre par le fait que parmi les 1 249 282 Français découverts dans la zone SHAEF en Allemagne, il n'en restait que 40 552 à rapatrier à la date du 18 juin.

Derrière ces chiffres (découverte de 5 790 000 personnes déplacées et rapatriement de 3 260 000 d'entre elles à la mi-juin) se cache une histoire dramatique.

Des hordes de personnes en haillons, affamées, errant dans les campagnes allemandes: de cette situation

chaotique, les Alliés ont dû faire rejaillir l'ordre – canaliser la circulation des personnes; contrôler la sécurité publique; fournir des médicaments, de la nourriture, des logements provisoires, des vêtements; épouiller les gens afin d'éviter les maladies transmissibles par les poux; déterminer le statut de nationalité des personnes déplacées et engager les démarches qui leur permettraient de rentrer chez elles. Lors de la mise en place des camps pour personnes déplacées, les Alliés n'ont pas négligé les aspects de bien-être et de loisirs, prévoyant des installations sanitaires adéquates, le meilleur confort domestique disponible, des activités sportives et de détente.

On a retrouvé dans les camps de concentration allemands des personnes presque sans vie, mourant de faim, dans un état d'abattement psychologique. Certaines d'entre elles n'avaient pas mangé depuis si longtemps qu'elles seraient mortes si on les avait laissé manger normalement. Il a fallu immédiatement installer des infrastructures pour les alimenter par voie intraveineuse. Un exemple des mesures d'urgence prises pour aider ces personnes fut le recours à un consultant en nutrition et l'envoi de 143 étudiants en médecine belges dépêchés prioritairement dans le camp de Belsen pour nourrir par voie intraveineuse les personnes présentant un état de malnutrition avancé. D'autres mesures d'urgence similaires ont été prises dans toute la zone SHAEF.

Voici quelques exemples de mesures particulières prises dans la zone alliée pour prodiguer soins et réconfort aux personnes déplacées.

Des hôpitaux spéciaux pour personnes déplacées ont été mis en place pour offrir aux personnes malades les meilleurs soins médicaux, nourriture et infrastructure disponibles.

Des unités cinématographiques mobiles ont circulé dans les camps pour personnes déplacées pour que les anciens prisonniers des Allemands, qui avaient été privés de beaucoup des nécessités de base, sans parler des loisirs, puissent se divertir grâce aux derniers films américains et britanniques disponibles.

Du matériel de saupoudrage a été envoyé par avion pour épouiller les personnes déplacées et prévenir la propagation des maladies, dont le redoutable typhus.

Des fournitures médicales et des réserves de nourriture allemandes, prélevées sur des réserves civiles et des stocks ennemis interceptés, ont été consacrées au soulagement des difficultés nutritionnelles des personnes déplacées.

Des convois de camions et des trains spéciaux ont été affectés au transport des provisions de secours stockées en Suisse vers les prisonniers de guerre alliés et les personnes déplacées en Allemagne.

Les personnes déplacées ont bénéficié d'un traitement de faveur en Allemagne. Les groupes armés ont reçu l'instruction d'élever les conditions de vie des personnes déplacées d'autant que les ressources le permettent, sans tenir compte de tout effet négatif que cela pourrait avoir sur les conditions de vie du peuple allemand. Une directive du SHAEF a ordonné que les Allemands soient retirés de leurs maisons et placés dans les anciens camps de concentration allemands afin que ces maisons allemandes servent d'abri pour les personnes déplacées, si cela s'avérait nécessaire.

D'ici la fin de l'été, l'Administration des Nations unies pour les secours et la reconstruction (UNRRA), qui agit pour le compte et avec l'accord des autorités militaires, aura pratiquement assumé l'ensemble de la charge de travail liée à la prise en charge des personnes déplacées. La transition a déjà commencé et le personnel de l'UNRRA est déjà actif dans quelques 200 camps pour personnes déplacées, dont 80 sont entièrement gérés par des représentants de l'UNRRA. L'UNRRA commence à résoudre le problème en reprenant la situation en main camp par camp, le personnel clé se trouvant aux côtés des officiers de l'armée afin qu'ils soient impliqués dans l'actuelle mise en place administrative.

À la date du 22 juin, 280 équipes de l'UNRRA et 14 équipes d'associations bénévoles avaient été réparties dans la zone alliée en Allemagne et environ 4 729 personnes, principalement des Européens, avaient été recrutées par l'UNRRA pour des tâches liées aux personnes déplacées.

Le problème des personnes déplacées sera bientôt essentiellement limité à la prise en charge des apatrides, des personnes qui ne peuvent être rapatriées et aux enfants non-accompagnés dont beaucoup sont nés dans les camps de concentration. Ils constituent un énorme problème car ils représentent le «noyau dur» des personnes déplacées.

Par la suite, L'UNRRA transmettra la gestion du problème au Comité intergouvernemental pour les réfugiés, qui aura pour tâche de trouver des lieux d'accueil pour les apatrides et les personnes qui ne peuvent être rapatriées – ceux que les Nazis et la guerre ont privé de pays. Ce problème doit être résolu au niveau intergouvernemental et dépasse désormais les compétences de l'UNRRA et des autorités militaires. Ces personnes apatrides, qui représentent un pourcentage assez faible des personnes déplacées en Europe, doivent attendre dans les camps en attendant que des décisions soient prises sur leur statut et leur sort.

Le général Eisenhower, lors d'une conférence de presse à Washington le 18 juin, a déclaré que le problème des personnes déplacées rencontré par les Alliés lorsqu'ils ont vaincu les Allemands, était «énorme». Après avoir analysé la manière dont le problème a été pris en charge, le Commandant suprême des Alliés a déclaré:

«La mise en place de l'organisation pour faire sortir ces personnes a représenté un énorme travail. Ce n'est pas une mince affaire que de gérer un si grand nombre de personnes, de les nourrir et de les héberger pour la nuit dans des étapes, etc. Le personnel chargé des personnes déplacées a accompli cette tâche magnifiquement, et le processus visant à leur sortie a fonctionné très efficacement.»

1. Le plan de transfert au travers des lignes alliées des anciens prisonniers de guerre et des personnes déplacées libérées par l'Armée rouge et les forces alliées a été signé le 22 mai par des représentants du SHAEF et le haut commandement du Soviet suprême et est entré en vigueur le 23 mai, portant application de l'accord de Crimée signé le 11 février à Yalta.